

Compte rendu de la séance du 24 août 2021

Secrétaire(s) de la séance : Sandra SERRE

Ordre du jour:

Approbation de la séance du 28 mai 2021
Approbation de la séance du 02 août 2021
Indemnités de fonction du Maire
Indemnités de fonction de l'adjointe
Nomination des représentants aux différentes commissions

Questions diverses :

Approbation de la séance du 28 mai 2021

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité

Approbation de la séance du 02 août 2021

Le compte rendu a été approuvé à l'unanimité

l'approbation du compte rendu de la séance du 26 mars 2021 a été remis à une prochaine séance

Délibérations du conseil:

Indemnités de fonctions du Maire et des Adjointes (DE 2021 01 8)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123.20 et suivants;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire au taux maximal de 25.50% étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer :

le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions de Maire est fixé à 991.80 € brut

le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions des Adjointes est fixé à 385.05 € brut

Après en avoir délibéré le Conseil a approuvé à l'unanimité les indemnités de fonctions du Maire

Après en avoir délibéré le Conseil a approuvé à l'unanimité les indemnités de fonctions des Adjointes

Indemnités du Maire et des Adjointes (DE 2021 02 8)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2123.20 et suivants;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer, dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées au Maire au taux maximal de 25.50% étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget municipal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de fixer :

le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions de Maire est fixé à 991.80 € brut

le montant des indemnités pour l'exercice des fonctions des Adjointes est fixé à 385.05 € brut

Après en avoir délibéré le Conseil a approuvé à l'unanimité les indemnités de fonctions du Maire

Après en avoir délibéré le Conseil a approuvé à l'unanimité les indemnités de fonctions des Adjointes

Délégués au Parc des Volcans (DE 2021 03 8)

Monsieur le Maire expose qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un représentant de la commune en qualité d'électeur chargé d'élire les délégués au Comité syndical du Parc des Volcans, représentant des communes du département adhérentes.

Le conseil municipal, ayant ouï cet exposé et après en avoir délibéré désigne :

- Monsieur Claude RIBEYROTTE
- Madame Amélie CLAVIERE

Désignation des délégués à la Communauté de Communes (DE 2021 04 8)

Monsieur le Maire précise à l'Assemblée que sont désignés en tant que délégués à la Communauté de Communes du Pays de Salers, le Maire et la première Adjointe soit :

- Monsieur Claude RIBEYROTTE, Maire
- et Madame Amélie CLAVIERE, première adjointe

Déléguées au Syndicat de Traitement des Ordures Ménagères (DE 2021 06 8)

L'Assemblée, décide que :

Madame Amélie CLAVIERE, Sandra SERRE titulaires
et Madame Fabienne ROCHE, suppléante
seront déléguées au Syndicat de Traitement des Ordures ménagères

Représentants au Syndicat électrique de Salers (DE 2021 05 8)

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il y a lieu de procéder à l'élection de nouvelles déléguées.

- Madame Marguerite Garcelon
- Madame Chantal Ducher

Commission d'appel d'Offres (DE 2021 07 8)

Sont désignés :

- Monsieur Claude Ribeyrotte Maire,
 - Madame Amélie Clavière 1ère adjointe
 - Madame Fabienne Roche 2ème adjointe
 - Madame Chantal Ducher 3ème adjointe
- en tant que représentants de la Commission d'Appel d'Offres

Commission Communales (DE 2021 08 8)

Déléguées aux commissions communales :

- Madame Marguerite Garcelon
- Madame Chantal Ducher
- Madame Sandra Serre

Commission gestion du personnel communal (DE 2021 09 8)

Commission du Personnel Communal :

- Monsieur Claude Ribeyrotte
- Madame Sandra Serre

Commission tourisme et activités culturelles (DE 2021 10 8)

Déléguées à la commission tourisme et activités culturelles

- Madame Marguerite Garcelon
- Madame Fabienne Roche

Commission Club des Gentianes (DE 2021 11 8)

Désignées au Club des Gentianes :

- Madame Marguerite Garcelon
- Madame Chantal Ducher

Commission Journal Communal (DE 2021 12 8)

Désignés au Journal Communal :

- tout le conseil municipal

Commission Fleurissement (DE 2021 13 8)

Désignées au fleurissement :

- Madame Amélie Clavière
- Madame Sandra Serre

Commission des anciens combattants (DE 2021 14 8)

Désignée à la commission des anciens combattants :

- Madame Marguerite Garcelon

Commission délégués CIT (étude dossiers subventions) (DE 2021 15 8)

Désigné délégué au CIT (étude dossiers subventions)

- Monsieur Claude Ribeyrotte

Commission liste électorale (DE 2021 17 8)

Désignation des délégués commission liste électorale

Déléguée administrative : Madame Amélie Clavière

Délégué juridique : Monsieur Claude Ribeyrotte

Commission Comité des fêtes (DE 2021 18 8)

Commission comité des fêtes :

Le Conseil s'étant abstenu, il a été décidé de reporter à une prochaine réunion la désignation des membres de la Commission du Comité des fêtes

Commission Syndicat des Eaux (DE 2021 19 8)

Désignés à la commission du Syndicat des Eaux :

- Délégué : Gilles Besson	Suppléant : Guy Riffaud
- Déléguée : Chantal Ducher	Suppléante : Amélie Clavière
- Délégué : Claude Ribeyrotte	Suppléante : Sandra Serre
- Délégué : Fabienne Roche	Suppléante : Maryline Delmas

Commission délégués au Syndicat voirie du Pays de Mauriac (DE 2021 20 8)

Délégués au Syndicat de voirie du pays de Mauriac

- Monsieur Claude Ribeyrotte
- Madame Sandra Serre

Commission délégués au Syndicat energie (DE 2021 21 8)

Désignés commission au Syndicat énergie :

- Monsieur Claude Ribeyrotte
- Madame Amélie Clavière

Commission délégués CIT (DE 2021 22 8)

Désignation des délégués au CIT

Déléguées : Madame Amélie Clavière
Suppléant : Claude Ribeyrotte

Commission Ressources pastoralisme (DE 2021 23 8)

Désigné Commission Ressources pastoralisme :

- Monsieur Claude Ribeyrotte

Commission des Ecoles (DE 2021 24 8)

Délégués Commission des Ecoles

- Monsieur Claude Ribeyrotte
- Madame Amélie Clavière
- Madame Sandra Serre

Questions diverses :

Problèmes des poubelles :

- Madame Sandra Serre doit se renseigner auprès de la Communauté de Commune du Pays de Salers pour savoir en ce qui concerne le village de Chasternac s'il est possible de remplacer la poubelle existante par une plus grande
- dossier portant sur les éoliennes est remis au prochain conseil municipal

Dossier Navaste :

Décision modificative suite à la séance du 26 mars 2021 qui consistait à soumettre l'affaire de ce dossier au tribunal.
Il a été décidé d'abandonner cette décision
Décision prise verbalement